

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2019

---

MODERNISATION DE LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE - (N° 2142)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 80

présenté par  
Mme Lorho

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 117.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La parité homme-femme dans un organisme est une considération idéologique et en aucun cas un gage d'efficacité. Elle est au contraire contre-productive et alimente l'idée selon laquelle les femmes font office de potiches sans compétences particulières, et ne sont là que pour satisfaire des quotas.